

Chapô 2025 A 14

Turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales

(suite du 25 janvier 2025)

1. Les milliardaires de la presse... Comment ils contrôlent les médias

Golias, 21 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/21/les-milliardaires-de-la-presse-comment-ils-controlent-les-medias/>

En France, les milliardaires s'offrent la presse. Jamais ils n'ont régné sur autant de richesses. Jamais ils n'ont été aussi puissants. Jamais ils ne se sont autant intéressés aux médias. Rares sont devenus les titres échappant à leur emprise. Le cas de Bolloré est bien connu, mais l'emprise des puissants sur notre manière de voir le monde et de peser sur les délibérations politiques le dépasse largement.

Vincent Bolloré, Rodolphe Saadé, Xavier Niel, Daniel Křetínský, Martin Bouygues, la famille Dassault, Bernard Arnault ont tous deux points communs : ils font partie des hommes les plus riches du monde et ont tous acheté des

médias en France, journaux, radios ou télévisions. La concentration de ce secteur s'accélère sous l'action directe d'une poignée de milliardaires.

Le palmarès le plus impressionnant est celui de Vincent Bolloré, qui en trois ans a mis la main sur les principales sociétés des groupes Lagardère, en particulier dans l'édition et les librairies de gare, sans oublier *Le Journal du Dimanche* et les radios d'Europe 1 et RFM. **Le milliardaire catho-réac** a aussi racheté les magazines de Prisma Media, une ancienne filiale du géant allemand Bertelsmann. Mais le coup de Bourse qui l'a propulsé dans le monde des médias est la prise de contrôle du groupe Canal+, qui compte aussi les chaînes CNews, C8. Bertelsmann, qui est contrôlé par la famille Mohn, est l'actionnaire principal du groupe M6 (M6, W9, RTL...).

Très récemment, Rodolphe Saadé, héritier du géant du transport maritime CMA-CGM, s'est offert Altice Media qui regroupe BFM TV et le réseau de radio de RMC. Ce n'était que le premier pas. Il a ajouté à son portefeuille de médias le quotidien *La Tribune*, 10 % du capital du groupe M6 et une partie du capital de Brut, une réussite dans le domaine des médias en ligne. En 2022, l'armateur a pris possession des quotidiens qui comptent dans la région de Marseille, où CMA-CGM a son siège, *La Provence* et *Corse-Matin*.

2. Les silences de Pie XII

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/les-silences-de-pie-xii/>

Que nous dit aujourd'hui le silence de Pie XII ?

En 2025, nous célébrerons le quatre-vingtième anniversaire de la découverte d'Auschwitz et des camps d'extermination nazis par les armées alliées. Avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, à cause de son antijudaïsme traditionnel, dans un souci de neutralité diplomatique pour préserver son influence et protéger l'Église dans les pays à majorité catholique, la Curie romaine s'est tue dans l'espace public sur les persécutions nazies et, à partir de 1941, sur l'élimination des Juifs dans les pays conquis par l'Allemagne ou dans les pays satellites du Reich.

Les archives du Vatican sur cette période sombre sont ouvertes depuis 2020. Les travaux des historiens montrent que le Vatican, le Pape en tête, était parfaitement informé, dans les détails, de la situation des Juifs dans l'Europe dominée par l'Allemagne. Le réseau diplomatique du Vatican, les prêtres en paroisse, les religieux et religieuses dans les établissements catholiques, les centaines de lettres d'appels au secours adressées chaque mois au Pape et les informations sourcées des alliés, notamment du gouvernement polonais en exil, documentaient en continu la réalité des humiliations, des massacres de masse des Juifs et des camps de la mort. Si quelques évêques et de nombreux prêtres et religieuses qui ont pour certains payé de leur vie leur engagement humaniste, ont sauvé l'honneur

de l'Église, l'institution et sa hiérarchie sont passées à côté de ce qui apparaît être aujourd'hui avec la distance de l'histoire comme leur devoir moral.

Il y a exactement trente ans, de nombreux membres de l'Église du Rwanda furent impliqués dans les massacres planifiés à grande échelle du génocide rwandais qui fit huit-cent mille victimes en trois mois. Un tiers des prêtres rwandais et des évêques furent assassinés parce que Tutsi. Si le pape Jean Paul II ne s'est pas tu en dénonçant dès le mois de mai 1994 le génocide en cours, il fallut attendre 22 ans pour que l'Église catholique du Rwanda demande pardon. ***L'idéologie raciale qui fut le terreau idéologique du génocide fut importée par les missionnaires belges.*** Comme pour le génocide des Juifs, le poids des représentations idéologiques de l'Église, sédimentées par l'histoire, explique ce que le journal *Le Monde*¹ appela « ***le fardeau rwandais de Jean-Paul II*** ».

Le 23 septembre 2023, à Marseille, le Pape François s'était exprimé sans équivoque sur les trente mille noyés en Méditerranée depuis dix ans : « ***Les migrants n'envahissent pas, ils cherchent l'hospitalité*** », alors que nos États européens et la Commission européenne, tétanisés par l'idéologie raciste du grand remplacement et au nom de la « ***protection du mode de vie européen*** » (l'intitulé initial en 2019 du commissaire chargé des questions migratoires) mettent en place des dispositifs anti-migratoires mortels avec pour effet de tuer. Nos dirigeants et une bonne partie de la représentation nationale se taisent sur ces tragédies, voire les encouragent...

Le mercredi 22 novembre 2023, le pape François avait reçu séparément des membres des délégations israélienne et palestinienne et a assuré à chacune qu'elles étaient victimes du terrorisme mis en œuvre par leurs ennemis. Dans la préface du livre qu'il a publié en novembre dernier à l'occasion du Jubilé 2025¹, il écrit : « ***Selon certains experts, ce qui se passe à Gaza a les caractéristiques d'un génocide.*** » Pendant que le mot génocide, chargé du poids de l'histoire, est utilisé par la Cour internationale de justice pour qualifier la situation des Palestiniens de Gaza et les actes du gouvernement israélien, des responsables politiques, les médias mainstream, des intellectuels de plateau télé qui nous enjoignaient à l'empathie pour Israël après les massacres du 7 octobre, se taisent et ne trouvent toujours pas les mots pour dénoncer la situation en Cisjordanie et à Gaza où, depuis plus d'un an, près de cinquante mille civils, voire quatre fois plus, ont trouvé la mort sous les bombardements israéliens.

3. MEP : les zones d'ombre du rapport

Golias, 8 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/08/mep-les-zones-dombre-du-rapport/>

Au sujet du rapport d'audit de la société des Missions Etrangères de Paris par le cabinet GCPS consulting de Novembre 2024... La publication de ce rapport, commandé en

mai 2023 et finalisé en novembre dernier, qui a fait l'objet d'une large couverture presse, a cependant eu peu d'écho dans l'opinion, tant dans la société que dans l'Église de France, au milieu d'une actualité chargée. Une lecture attentive soulève pourtant un certain nombre de questions graves, sur l'enquête elle-même, ses commanditaires, mais aussi sa méthode et les éléments rapportés. On me permettra d'en donner ma propre lecture et les réflexions qu'elle m'inspire.

Membre de la Société des missions étrangères depuis 2011, ordonné prêtre en 2013, ayant exercé neuf années en Thaïlande, j'ai été renvoyé de mon institut en novembre dernier, au terme de trois procédures (une sorte de record dans l'Église je pense) de renvoi d'un membre, mesures administratives les plus graves de l'arsenal canonique, pour avoir alerté mes supérieurs sur l'existence d'abus de pouvoir, financiers, et enfin sexuels sur mineurs impliquant des membres de ma société missionnaire. Attentif à ces dossiers et à leur traitement au sein des MEP depuis mes premiers signalements il y a sept ans, je pense pouvoir donner quelques éléments de contexte qui font singulièrement défaut dans ce rapport...

4. Comment une « chose » pourrait-elle être sainte ?

Golias, 21 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/21/comment-une-chose-pourrait-elle-etre-sainte/>

« Il n'y a, en Palestine, qu'un tombeau vide. Il n'y a pas de Terre Sainte. C'est toute la Terre qui est sainte, ou bien rien d'elle. » - (Christian Bobin - Le Très-Bas)

Parmi les abus de langage qui rendent la parole de l'Église inaudible, l'abus de l'adjectif « saint » n'est pas le moindre.

Dans le village de Haute-Savoie où je vais en vacances, une très ancienne et très petite chapelle - en fait un ancien ermitage - est accrochée au flanc d'un ravin. Depuis toujours, le sentier qui y conduit était fléché « La chapelle ». Mais voilà que dorénavant, il est fléché « La Sainte Chapelle ».

Comment une chapelle pourrait-elle être sainte ? Quel sens est donné au mot saint quand on l'accrole à une chose ?

Non, non et non ! Il n'y a ni « Sainte Chapelle » ni « Huiles saintes », ni « Terre sainte », ni « Écritures saintes »...

La « Sainte Chapelle » (celle de Paris) a beau être un sommet de l'art religieux du Moyen-Âge, elle n'en reste pas moins un ensemble de pierres et de vitraux qui ne sauraient faire preuve de sainteté.

Même la dite « Terre Sainte » n'est qu'une terre (même si un grand pape s'est allongé dessus pour l'embrasser). Il n'y a pas de « Terre Sainte », tout au plus des souvenirs pieux.

Dieu seul est saint, ou ceux dont Sa présence rayonne à travers eux.

Ou alors, on utilise le mot « saint » comme un synonyme de « sacré ». D'accord ! Mais dans le christianisme, seul l'homme est sacré parce qu'il est le temple de Dieu. La dite « Sainte-Table » n'est pas sacrée, pas plus que les « huiles saintes ». Et la Terre Sainte n'est pas sacrée ! Alors...

5. À la recherche du trésor caché, cinquante histoires vécues qui m'ont révélé l'essentiel

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/a-la-recherche-du-tresor-cache-cinquante-histoires-vecues-qui-mont-revele-lessentiel/>

C'est à la trentaine passée que j'ai entrevu le trésor caché. Je pensais l'avoir trouvé en épousant sans état d'âme les convictions de mon milieu familial et éducatif. Il s'agissait d'être conforme à un modèle préexistant qui déclarait ce qu'il fallait penser pour penser juste, ce qu'il fallait faire ou ne pas faire pour vivre vrai. Malgré mon tempérament un peu rebelle, j'ai emprunté et suivi cette voie sans vivre de graves tensions intérieures, malgré quelques questionnements.

Le tournant s'effectua au cours des événements de 1968. L'identité d'emprunt que j'avais endossé s'est fissurée soudain pour tomber en ruines. *Ce que l'on m'avait appris et qui était censé m'équiper pour la conduite de ma vie entière m'apparut grevé de tares secrètes qui lui enlevaient sa crédibilité.* Les présupposés sur lesquels reposaient les certitudes qu'on m'avait inculquées péchaient à mes yeux non seulement par le fait qu'ils étaient indémontrables mais, surtout, parce qu'ils n'étaient plus crédibles.

J'ai commencé alors à me dire confusément que le salut était de penser mon existence par moi-même et de la vivre non pas en fonction d'un modèle venant de l'extérieur, mais d'une fidélité intérieure à ce qui me semblait un chemin d'authenticité. Deux ans après, je fis la connaissance de Marcel Légaut qui fut pour moi un remarquable éveilleur spirituel. Puis je me suis réapproprié, par un long travail sur les textes bibliques et évangéliques, le cœur de ma tradition juive et chrétienne, notamment le témoignage libérateur de Jésus de Nazareth. Mais aurais-je découvert le trésor caché si je n'avais pas été déjà en marche personnellement vers mon humanité ?

6. 2040 : l'Eglise de France sans prêtres ?

Golias , 8 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/08/2040-leglise-de-france-sans-pretres/>

D'année en année, le nombre de prêtres diminue en France depuis bien longtemps et le « différentiel » entre ordinations et décès prend des proportions de plus en plus importantes. Ce qui peut expliquer que des évêques se sentent obligés de conserver à leur poste des prêtres qui auraient dû être écartés, soit à titre d'exemple pour toute sorte d'insuffisance, de maladie, de vieillesse, soit du fait que, par exemple, en dépit d'une interdiction d'exercer leur ministère auprès d'enfants, on s'aperçoit un peu par hasard, mais à la connaissance de leur évêque, qu'ils ne respectent pas du tout cette interdiction. Ou encore qu'un prêtre exerce la fonction d'exorciste sans en avoir la mission officielle. Le principal souci pour les évêques, c'est que l'institution survive quoiqu'il en coûte, à n'importe quel prix ? Dans mon diocèse de Beauvais (Oise), par exemple, le tiers des prêtres figurant dans l'annuaire n'y sont pas « *incardinés* ». Jusqu'à cette fin d'année 2024, nous n'avions pas vraiment de représentation « parlante » au niveau national de la situation du clergé. Il se trouve que 2 graphiques, dont le premier semble complet, sont affichés sur le site internet de la conférence épiscopale. Voici les chiffres publiés sur le site de la CEF...

7. Retour de Trump en 2025 : un christianisme toxique au pouvoir ?

par

François Doyon

Golias, 21 janvier 2025

Le 20 janvier 2025, Donald Trump prêterait serment pour un second mandat. Ce retour triomphal, perçu par plusieurs comme un coup de force politique, s'accompagne d'une montée en puissance du nationalisme chrétien conservateur, une idéologie mêlant foi religieuse rétrograde et projet politique patriotique. Si ce mouvement se réclame des valeurs chrétiennes, il soulève des inquiétudes quant à la séparation entre l'Église et l'État, pilier fondamental de la constitution étasunienne¹ et de toute société démocratique.

Parmi les initiatives phares de cette nouvelle ère trumpiste figure le «Project 2025», élaboré par la Heritage Foundation et soutenu par une centaine d'organisations conservatrices². Ce plan sinistre vise à reconfigurer l'État fédéral en **supprimant le département de l'Éducation**, en restreignant les programmes de diversité et en durcissant les lois sur l'avortement pour aligner les politiques publiques sur des valeurs conservatrices d'inspiration biblique.

Ces propositions s'appuient en effet sur une lecture trop littérale de certains passages bibliques. Par exemple, les opposants à l'avortement invoquent souvent Jérémie 1, 5 : « Avant que je t'aie formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais. » Un argument scripturaire qui, bien que suffisant pour les chrétiens rétrogrades, est loin de faire l'unanimité dans le monde contemporain.

Une administration marquée par la foi

Les nominations effectuées par Trump pour composer son administration confirment cette orientation³. À des postes stratégiques, des figures comme Mike Huckabee, ancien gouverneur de l'Arkansas et pasteur baptiste, symbolisent la délétère alliance entre politique et religion. Selon Huckabee, restaurer la grandeur de l'Amérique passe par un retour aux principes bibliques.

Le rapprochement entre religion et politique suscite évidemment des critiques. Certains observateurs dénoncent avec raison une instrumentalisation de la foi pour imposer des politiques discriminatoires. On utilise la Bible pour justifier la haine et l'exclusion. Matthieu 23, 23, où Jésus reproche aux pharisiens de négliger « la justice, la miséricorde et la fidélité », résonne comme une mise en garde contre de telles dérives.

Les défis pour la démocratie américaine

Le nationalisme chrétien promu par l'administration Trump ne se limite pas à des slogans. *Il remet en question des acquis fondamentaux, comme le Premier Amendement, garantissant la séparation entre l'Église et l'État.* Les minorités religieuses, ethniques et sexuelles redoutent une

marginalisation croissante, renforcée par des politiques excluantes.

Paradoxalement, ce mouvement semble oublier l'esprit d'accueil et de respect prôné par les Écritures. Lévitique 19, 34 appelle pourtant à aimer l'étranger « comme soi-même ». Or, cette vision universaliste est absente des discours nationalistes chrétiens, qui favorisent une approche xénophobe et identitaire.

Une lecture sélective des Écritures

Le nationalisme chrétien soulève une question incontournable : comment interpréter la Bible dans l'élaboration des politiques publiques ? Ce mouvement repose souvent sur une lecture littérale et ciblée de certains passages bibliques, utilisés pour légitimer des lois conservatrices ou des décisions politiques controversées. Cependant, cette approche simplifie et instrumentalise des textes anciens riches de nuances, négligeant souvent leur contexte historique, théologique et spirituel.

Des versets comme Exode 20, 13 (« Tu ne tueras point »), tiré des Dix Commandements, sont fréquemment picorés pour justifier l'opposition à l'avortement. Ce texte, fondamental pour la tradition judéo-chrétienne, évoque le respect de la vie, un principe universellement reconnu. Mais les nationalistes chrétiens en font une application exclusive, ignorant du contexte global de la Torah qui traite aussi des complexités des lois sur la guerre, la peine capitale ou la protection des plus vulnérables (Exode 21, 22-25). Une

lecture plus nuancée montre que même ces textes prennent en compte des exceptions et des cas spécifiques.

À l'inverse, des passages comme Luc 6, 37 (« Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ») mettent en lumière les valeurs de compassion, d'humilité et d'accueil, pourtant rarement mises en avant dans les discours politiques nationalistes. Ce verset rappelle que la foi chrétienne, dans son essence, appelle à la miséricorde et au respect mutuel, une posture qui semble souvent oubliée dans le zèle militant de certains mouvements conservateurs.

Cette tension entre justice et miséricorde traverse toute l'histoire chrétienne. Jésus lui-même, dans ses interactions, illustre cette dualité. Lorsqu'on lui présente une femme accusée d'adultère, selon Jean 8, 1-11, il proclame : « *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* » Cette réponse, à la fois ferme et miséricordieuse, met en garde contre une justice rigide dénuée de compassion. Pourtant, les courants nationalistes privilégient souvent une application stricte des textes, ignorant leur appel à l'amour et au pardon. De plus, les Écritures regorgent de textes qui critiquent ceux qui imposent des normes rigides tout en négligeant les besoins des opprimés. Matthieu 23, 23, par exemple, réprimande les pharisiens pour leur hypocrisie : « Vous payez la dîme sur la menthe, l'aneth et le cumin, et vous négligez les points les plus importants de la loi : la justice, la miséricorde et la fidélité. » Ces passages rappellent que la foi ne peut être réduite à des règles dogmatiques, mais exige une attention constante aux personnes marginalisées et vulnérables.

En invoquant les Écritures pour justifier des politiques restrictives, le nationalisme chrétien reflète une vision partielle et idéologique de la Bible. Les choix de versets semblent souvent dictés par des considérations politiques ou culturelles, plutôt que par une réflexion théologique rigoureuse. Cette sélection arbitraire peut renforcer des clivages et exacerber les tensions sociales, détournant le christianisme de sa vocation première : *promouvoir la justice, la paix et la réconciliation.*

Il est essentiel de rappeler que la Bible, dans sa complexité, ne fournit pas un programme politique unifié. Ses récits, poèmes et enseignements invitent plutôt à une réflexion morale et spirituelle, laissant aux croyants la responsabilité d'interpréter ces textes à la lumière des défis contemporains. Ainsi, une application véritablement chrétienne des Écritures dans la sphère publique devrait inclure non seulement des appels à la justice, mais aussi un engagement radical pour la miséricorde, comme l'exprime Michée 6, 8 : « Ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. »

L'usage de la Bible dans les débats publics demande une prudence considérable. Réduire les Écritures à un outil de pouvoir risque non seulement de trahir leur message universel, mais aussi d'éloigner la foi de son rôle essentiel : éclairer et unir, plutôt que diviser et exclure.

L'avenir : réconciliation ou fracture ?

Face au retour de Donald Trump et à la montée du nationalisme chrétien conservateur, les États-Unis se trouvent à un carrefour historique, tiraillés entre la défense de leurs principes fondateurs et un repli identitaire qui réinterprète la Bible en instrument de pouvoir. La démocratie américaine, jadis bastion de la liberté religieuse et du pluralisme, semble vaciller sous le poids des divisions internes et des délires idéologiques et religieux.

Pourtant, l'histoire enseigne que les périodes de crise sont aussi des occasions de renouvellement. La Bible elle-même, utilisée à tort ou à raison comme guide moral par ce mouvement, regorge d'appels à l'humilité, à la justice et à la réconciliation. Ainsi, Michée 6, 8 interpelle : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. »

Le véritable défi pour les États-Unis ne réside pas dans le choix entre foi et laïcité, mais dans leur capacité à transcender les clivages idéologiques pour bâtir une société où chacun, quelle que soit sa croyance ou son identité, peut trouver sa place. Si la foi chrétienne invoquée dans les débats actuels veut être fidèle à son essence, elle devra cesser d'être un toxique outil de domination pour redevenir une source d'inspiration et d'amour. Les quatre prochaines années mettront à l'épreuve la capacité des Étasuniens à dépasser les faux prophètes et les solutions simplistes, pour renouer avec un idéal qui ne cherche pas à exclure, mais à rassembler. Comme le rappelle Jean 8, 32 : « Vous

connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.» Que cette liberté éclairée par la vérité guide la nation étasunienne vers un avenir fidèle à ses idéaux de justice et de compassion. **François Doyon - en partenariat avec présenceInfo** (source : <https://presence-info.ca/article/idees/chronique-biblique/retour-de-trump-en-2025-un-christianisme-toxique-au-pouvoir/>)

1.L'Establishment Clause interdit au gouvernement de favoriser ou d'établir une religion officielle, ce qui établit la base de la séparation Église-État. Des décisions historiques de la Cour suprême, comme *Everson v. Board of Education* (1947), ont interprété la clause d'établissement comme exigeant un « mur de séparation » entre l'Église et l'État, selon la formule célèbre de Thomas Jefferson.

2.https://www.lemonde.fr/international/article/2024/07/14/project-2025-la-revolution-conservatrice-qui-perturbe-la-marche-en-avant-de-donald-trump_6249702_3210.html?3.https://www.lemonde.fr/international/article/2024/11/13/donald-trump-effectue-une-serie-de-nominations-explosives-promesse-de-rupture-radicale_6391034_3210.html?

8. Pavane pour un évêque démissionné

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/pavane-pour-un-veque-demissionne/>

Au lendemain de l'Épiphanie, l'évêque de Fréjus-Toulon révélait sa démission. D'un ton de componction, le saint homme manifestait son obéissance au Saint-Père, non sans se justifier des motifs avancés pour son retrait en s'appuyant sur la nouvelle évangélisation de Jean-Paul II et la bénédiction de Benoît XVI. Et tous aussitôt de pleurer dans la tradisphère et chez les évangéliques d'obédience catholique : pourquoi un vilain pape empêche-t-il ce saint homme de célébrer à sa façon et d'évangéliser dans le laboratoire missionnaire (sic) de son diocèse ?

L'idéologie sous-jacente est si bien cachée et la présentation en est si lissée que le tout est absorbé aussitôt par le fidèle non prévenu. Les officines de fake-news admirent. Faut-il pour autant s'en étonner ? Pas si on se souvient que c'est un évêque français, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838) qui s'est laissé attribuer la formule de Voltaire (1694-1778) : « Le langage a été donné à l'homme pour déguiser sa pensée ».

Pourquoi a-t-on ménagé en haut-lieu Dominique Rey en lui laissant la gestion de sa communication ? Personne, pas même le pape, ne relève ces coups si pieusement fourrés. On s'explique mal pourquoi le cardinal Aveline, archevêque de Marseille, est efficacement intervenu pour qu'on n'humilie pas (sic) Dominique Rey : campagne préconclavaire, éviter de heurter les réseaux financiers et le public néoconservateur, autre dossier explosif inconnu de nous ? Toujours est-il que Dominique Rey s'en tire avec les honneurs et qu'il en profite...

9. 2015-2025, la décennie qui a fracturé la France

Golias, 1er janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/01/2015-2025-la-decennie-qui-a-fracturee-la-france/>

Ce mois de janvier, nous commémorons les dix ans de deux évènements dramatiques : l'attentat terroriste de Charlie Hebdo du 7 janvier 2015, suivi, le 9 janvier, de celui de l'hyper Cacher à la porte de Vincennes. Ils ont ouvert une décennie de fractures au sein de la société française. L'année 2015 s'est terminée avec l'attentat du Bataclan le 13 novembre et les massacres dans les quartiers du 10^e et 11^e arrondissement. 2016 ne fut pas en reste avec l'attentat de Nice le 14 juillet, suivi de l'assassinat du Père Hamel dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray le 26 juillet. La décapitation de Samuel Paty le 16 octobre 2020 devant son lycée de Conflans-Sainte-Honorine a traumatisé la France. Trois ans plus tard, le 13 octobre 2023, un autre enseignant, Dominique Bernard, était poignardé à Arras. Pendant cette décennie, la France a été le pays européen qui a subi le plus d'attentats terroristes islamistes, avec 294 personnes tuées. Presque neuf années après l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo, les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023¹ anticipent d'une année la fin de la décennie. Ces crimes de guerre et contre l'humanité furent immédiatement suivis par ceux de l'armée

israélienne² qui durèrent encore et dont la qualification juridique de génocide au regard du droit international semble de plus en plus correspondre à la réalité des faits (point de vue de Goliath ? ndlr)

Je suis Charlie

La décennie débuta aussi par les grandes mobilisations des 10 et 11 janvier 2015 dans toute la France, autour du slogan « Je suis Charlie », qui rassemblèrent, selon le ministère de l'Intérieur, 4 millions de personnes dont 1 800 000 à Paris. Régis Debray³ compara cet événement à la fête de la fédération du 14 juillet 1790 sur le champ de Mars quand, le temps d'une cérémonie, la Nation française s'était unie autour de son roi. Il vit dans Charlie le réveil d'un sacré républicain, une communion laïque, non sans en relever les angles morts, les ambiguïtés et les contradictions. On y vit **« des criminels de guerre venant à Paris condamner un acte de guerre (...) des pétromonarques infligeant mille coups de fouet à un blasphémateur et venant prôner la tolérance ; des CRS ex-SS acclamés par les petits-enfants de Mai 68 ; des autorités religieuses portant le deuil des bouffeurs de curés et l'hebdo libertaire promu journal officiel »**. L'injonction d'être Charlie ne pouvait souffrir d'aucune exception, à moins d'être renvoyé, dans le meilleur des cas, dans les limbes de la régression religieuse contre républicaine, voire le plus souvent dans celles du totalitarisme islamique : républicains d'un côté, communautaristes religieux de l'autre, les Lumières de la raison contre les ténèbres de l'ignorance.

Pourtant, dès avril 2015, dans une interview donnée au journal libéral *l'Opinion*⁴, le philosophe Marcel Gauchet se demandait pourquoi, trois mois après Charlie, cet évènement hors norme semblait s'être évanoui dans l'espace public. Il expliquait que *« sur le moment, cet événement a donné le sentiment de se heurter à une réalité totalement incompréhensible, tout en provoquant en réaction un sursaut de refus à la fois pacifique et très déterminé. Mais dans un second temps, comme on ne comprend rien, comme on a l'impression que l'on n'a pas les moyens d'affronter cette réalité hors normes, celle-ci s'efface »*. Le journaliste lui posa la question de la résilience de la société française face à cet évènement et Marcel Gauchet lui répondit en craignant une nouvelle série d'attentats, annonçant sans le savoir, ce qui se passerait dans les années qui s'ensuivent : *« Ce qui me frappe, c'est la résignation de notre société à ne pas comprendre. Auparavant, elle réagissait en profondeur en suscitant une vraie mobilisation intellectuelle. Sur le moment, les appareils médiatiques en tous genres ont commenté abondamment, convoqué des spécialistes divers et variés (...) mais sans que cela débouche sur la requête d'une intelligibilité plus profonde que des commentaires à chaud. »*

10. Fin de partie pour Dominique Rey

Golias, 21 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/21/fin-de-partie-pour-dominique-rey/>

Dans un communiqué de presse publié le 7 janvier 2024, l'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, Dominique Rey, a annoncé renoncer à sa charge à l'âge de 72 ans après vingt-cinq années passées à la tête du diocèse. Une décision prise à la demande du pape François après deux années de péripéties qui ont mis en lumière les dérives dans la gestion de son diocèse de l'un des évêques les plus conservateurs de l'épiscopat français. Pour mémoire, en 2022, Rome avait suspendu l'ordination de prêtres sur les terres de Fréjus-Toulon et déclenché dans la foulée un audit qui avait abouti à la nomination d'un évêque coadjuteur, François Touvet, jusque-là évêque de Châlons-en-Champagne (Marne). Ce dernier, chargé depuis novembre 2023 de l'administration, du clergé, de la formation des séminaristes et des prêtres, laissait de fait peu de pouvoirs à Dominique Rey. Une situation ubuesque qui, on le savait d'avance, ne pourrait durer, mais qui avait permis jusque-là à Dominique Rey de ne pas perdre la face. Une protection qui ne pouvait durer...

11. Les « observants » ou le repli des catholiques survivants

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/les-observants-ou-le-repli-des-catholiques-survivants/>

Professeur de sciences politiques à l'université de Bordeaux, Yann Raison du Cleuziou a notamment co-dirigé les travaux de synthèse historique ***À la droite du Père, les catholiques et les droites de 1945 à nos jours*** (Le Seuil, 2022). Dans un article publié le 21 décembre 2024 par l'hebdomadaire *l'Humanité*, il revient sur la dérive conservatrice du catholicisme français dans un contexte de perte d'hégémonie et de sécularisation de la société. *« Dans ce contexte, le catholicisme se recompose avec ceux qui restent. Or, tendanciellement, ils ont un profil plus conservateur que ceux qui se sont détachés... Cette sensibilité, je l'appelle le catholicisme observant. Sans être en expansion, ils montent en puissance à mesure que le catholicisme se rétracte. Leur influence se traduit par une réaffirmation du conservatisme catholique. »* **Une tendance qui n'est pas propre au catholicisme :** *« Les jeunes prêtres portent aujourd'hui plus la soutane ; les jeunes filles musulmanes portent plus le voile que leurs mères ou leurs grands-mères ; les jeunes juifs portent plus la kippa... Dans une société de plus en plus séculière, le religieux minorisé s'intensifie en interne, et érige une frontière de plus en plus élevée avec le reste de la société pour protéger les conditions de la transmission. »*

Selon Yann Raison du Cleuziou, les « observants » sont « des catholiques très attachés à la ritualité et à la discipline religieuse. C'est pour cela que je les appelle observants.

Ils accordent une valeur religieuse aux normes, et la première d'entre elles, c'est l'assistance à la messe chaque dimanche : pour eux, respecter les normes religieuses, cela a une valeur ascétique, c'est ce qui permet d'échanger des pratiques humaines dans la vie ordinaire contre des grâces célestes venues de Dieu.»

Des catholiques qui «se sont constitués comme un conservatoire, et ils ont commencé à fonctionner comme une minorité au sein même du catholicisme. Tout en se pensant aussi comme une minorité au sein de la société française : le tournant des années 1960 est aussi un moment d'accélération du changement social et face à ces bouleversements, ils vont perpétuer au sein de leurs familles un modèle culturel dans le rapport aux autorités, aux différences des genres, à l'intimité et à la parenté. Ces observants entendent dès lors restaurer la pleine catholicité de l'Église, en la sortant de sa sécularisation interne, mais également restaurer la pleine identité de la France, c'est-à-dire, pour eux, son catholicisme.»

12. Stop abus : l'Église évangélique s'organise

par

Alexandre Ballario

Golias, 8 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/08/stop-abus-leglise-evangelique-sorganise/>

Le 17 décembre 2024, le Conseil national des évangéliques de France (Cnef) a envoyé un courrier interne à ses membres afin d'annoncer la destitution du pasteur Matthieu Koumarianos qui officiait à Paris à « My Gospel Church ». Dans la foulée, « l'église My Gospel Church, membre de Perspectives et affiliée au CNEF, a été dissoute par démission de tous ses membres. Ainsi, l'Église a souhaité se désolidariser des agissements graves de Matthieu Koumarianos, révélés par plusieurs victimes : manipulation, emprise, abus de faiblesse et affaires sexuelles multiples au cours de ces 10 dernières années », a annoncé l'équipe pastorale des lieux.

Plusieurs victimes ont saisi le **service Stop abus**, mis en place par la Cnef en 2022. Certaines d'entre elles ont déjà porté plainte et ont signalé les faits auprès de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Devant l'ampleur des révélations et des risques de dérives dans d'autres contextes, le Cnef a également informé la Miviludes de la situation. Administrativement rattaché au Cnef, Stop abus est une entité totalement indépendante et propose également des interventions pour informer et faire de la prévention contre les abus... **Alexandre Ballario**

13. Peut-on tirer d'un cas leçon ?

par

Pierre Vignon

Golias, 19 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/19/peut-on-tirer-dun-cas-une-lecon/>

(À propos de l'affaire *Marie Reine Immaculée*)

C'est ce que je me demande depuis que j'ai parcouru le rapport de l'enquête du R.P. Marcovits publié le 10 décembre sur le site du diocèse de Lyon au sujet de la Fraternité Marie Reine Immaculée et de sa fondatrice Clémence Ledoux (1888-1966). On peut le télécharger et le lire à cette adresse internet

: <https://lyon.catholique.fr/communiqu/e/enquete-fmri/>

On y apprend que la situation canonique de Mademoiselle Ledoux avait été réglée définitivement par le cardinal Achille Liénart (1884-1973) par un décret de renvoi du 12 janvier 1935 à la suite de deux rapports envoyés à Rome. Mgr Liénart avait également demandé au disciple qu'elle tenait sous son emprise, le riche Claude Masurel (1914-1999), **de choisir entre sa formation en vue du sacerdoce**

et son égérie : c'est elle qu'il suivit. Il réussit à se faire ordonner prêtre en juin 1985 dans le diocèse de Galway en Irlande. Par la suite, en sautant à chaque difficulté d'évêque en évêque, la communauté qui s'agrégea autour d'elle s'installa à Bois-le-Roi, près de Fontainebleau. Elle fut reprise de main de maître par un prêtre qui fut sous interdiction de célébrer les sacrements. La communauté se fit reconnaître dans le diocèse de Belley-Ars avant d'être accueillie tout à trac dans le diocèse de Lyon par **le cardinal Barbarin**. Il avait pourtant été alerté sur les graves problèmes de cette communauté et de sa fondatrice, mais il n'en tint pas compte jusqu'au jour où il s'aperçut que cette affaire risquait de se retourner contre lui. Il nomma alors le dominicain Gilles Marty. Ce fut un bon choix, mais on ne laissa pas l'enquêteur achever son travail.

Le jeu des chats et de la souris

S'il est désormais avéré que feu Mademoiselle Ledoux n'était en rien la grande Clémence du Bon Dieu, on ne peut que s'interroger sur le contexte ecclésial dont elle et son successeur, ont su jouer si habilement. Comment se fait-il, puisque l'affaire était entendue dès 1935, qu'on ait dû attendre 2024 pour que les difficultés soient affirmées clairement et publiquement ? *La réponse réside dans la maladie du secret chez les responsables ecclésiastiques de tout niveau. Entendons-nous bien : le secret est nécessaire à la bonne marche de la vie. Il faut pouvoir répondre aux curieux avec la sagesse populaire : « Vous voulez tout savoir et rien payer ! »* Nous n'avons pas à savoir ce qui ne nous regarde pas. Nous parlons ici du secret pathologique, celui

de la rétention d'information qui est l'essentiel du pouvoir des responsables d'Église de nos jours. Ils préfèrent garder sous le coude ce qui éclairerait et préviendrait les fidèles. C'est la faute grave du chien muet dénoncée par le prophète Isaïe (56, 10). Comment expliquer par exemple qu'un ancien archevêque de Lille ait refusé d'ouvrir ses archives à l'ancien évêque de Belley-Ars qui les lui demandait ? ***Dans l'affaire Marie Reine Immaculée, c'est la lâcheté répétée des responsables d'Église qui a exposé les fidèles à de graves conséquences.***

La force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons. ¹

Les chiens muets font la joie des voleurs et des squatteurs. Squatter est le fait d'entrer dans un lieu par effraction, tromperie, menace ou violence, pour l'occuper sans autorisation. Au sens figuré, pourquoi les responsables ne défendent-ils pas mieux le patrimoine spirituel de Sainte Mère Église en livrant leurs fidèles à des tenanciers et des taulières de misère, des geais qui, comme chez Jean de La Fontaine, se parent des plumes du paon et paradent ? Outre la Fraternité Marie Reine Immaculée, les exemples abondent. Il suffit de penser à Jean Vanier (1928-2019) et aux frères Thomas (1905-1993) et Marie-Dominique Philippe (1912-2006). La liste est trop longue pour être publiée dans ce billet. Signalons simplement le cas de la fausse mystique Virginie pour lequel l'avis de la Commission doctrinale de la Conférence des évêques de France, pourtant émis, n'est pas rendu public. Et quand ces avis ont été publiés officiellement, des fidèles et des prêtres continuent

ostensiblement à suivre les faussaires mystiques comme Maria Valtorta (1897-1961), Luisa Piccarreta (1865-1947) ou Vassula Ryden (1942-2024). Et tant, et tant d'autres situations ! Le Saint-Siège étudie les notions de faux mysticisme et on attend pour la France la publication de la charte pour l'accompagnement spirituel. Espérons ! ***En attendant, suivons les consignes de saint Pie X en piquant les chiens pour qu'ils aboient : aucun danger, ils ne mordent pas !*** Pierre Vignon

1. Saint Pie X (1835-1914), Discours du 13 décembre 1908 aux évêques français pour la béatification de Jeanne d'Arc.

14. La nouvelle Internationale...

Golias, 21 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/21/la-nouvelle-internationale/>

Partout, des volontés mauvaises visent à détruire les principes qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, tendaient à accroître le degré de civilisation du monde: les frontières sûres, la démocratie comme moyen légitime de

gouverner les peuples, l'économie au service du développement du bien commun, les libertés publiques et personnelles garanties par les États, etc. Ces idéaux ont toujours été précaires, mais au moins ils n'étaient pas réfutés en tant que tels, sauf dans les États autoritaires et totalitaires. Cependant, depuis longtemps dénigrés au sein même des démocraties, ils sont désormais l'objet d'attaques délibérées par l'oligarchie financière et les autocrates qu'elle manipule. Cela n'est pas une affaire seulement américaine. Musk et Trump trouvent en Europe et en France des sectateurs émerveillés par ce qui émerge aux USA. Ce n'est pas une surprise, mais c'est une pressante menace.

Le 10 mai 1944, la fin de la Seconde Guerre mondiale paraît encore lointaine, la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, réunie à Philadelphie, aux États-Unis, a adopté la Déclaration de Philadelphie qui redéfinit ses buts et objectifs. Ce fait n'est pas sans être étonnant au moment où, durant nos décennies prospères, les droits des travailleurs sont soumis - dans le monde entier - à des pressions constantes des employeurs et des États à leur service afin de les contester et de les réduire.

Il est encore plus étonnant de constater quels étaient les principes et les vues qui ont présidé à l'élaboration de cette déclaration. « Adoptée à l'unanimité par les représentants (délégués des gouvernements, des employeurs et des salariés) [elle] s'adresse « à tous les humains » et « insiste sur leur dignité ». Elle consacre la reconnaissance à l'échelle internationale de l'importance des questions économiques et sociales, et du fait qu'elles sont indissociables des autres

aspects des questions internationales. » Il est remarquable que cette conférence articule la promotion de la dignité des travailleurs avec l'état des relations internationales qui sont, évidemment, un des éléments capables de garantir la paix dans le monde.

Les auteurs de cette déclaration ont, de plus, anticipé ce qui adviendra durant les trois décennies suivantes, à savoir l'émancipation des peuples colonisés. « La Conférence affirme que les principes énoncés dans la présente Déclaration sont pleinement applicables à tous les peuples du monde et que, si, dans les modalités de leur application, il doit être dûment tenu compte du degré de développement social et économique de chaque peuple, leur application progressive aux peuples qui sont encore dépendants, aussi bien qu'à ceux qui ont atteint le stade où ils se gouvernent eux-mêmes, intéresse l'ensemble du monde civilisé. » 1

Autres temps, autres mœurs ! Ce retour vers un passé pas si lointain nous montre assez que la manière dont aujourd'hui nos dirigeants prétendent comprendre le monde tient moins aux nécessités de la conjoncture (on ne peut pas faire autrement !) qu'à la puissance, ou à la négation, de certains idéaux. Notons que la déclaration de Philadelphie, adoptée à l'unanimité des participants, était tripartite : États, employeurs, salariés. On voit donc que les États et les capitalistes - nullement portés à l'angélisme, sans doute - étaient tout de même capables de compréhension de certaines causes profondes du désastre mondial dû aux pratiques sociales et commerciales des années vingt et trente. La même clairvoyance avait permis aussi que les

tendances réactionnaires et progressistes s'accordent pour l'établissement en France de certains points essentiels du programme social du Conseil national de la Résistance (CNR).

15. Ombres sur les jeunes filles... Santé mentale des -de 25 ans en danger

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/ombres-sur-les-jeunes-filles-sante-mentale-des-de-25-ans-en-danger/>

De nombreux rapports alertent sur la santé mentale des jeunes - et même des très jeunes. Pour une part, certaines de ces difficultés aux différentes expressions sont imputables aux altérations des relations entraînées par la crise du Covid. Cependant, il est rare qu'une seule cause puisse entraîner des effets si nombreux et si divers. Un point attire l'attention : les difficultés des adolescentes semblent plus fréquentes et graves que celles des adolescents. Dès lors, on peut être fondé à rechercher les causes qui provoquent une telle différence. Les attentes sociales, les modèles de sociabilité, les processus d'identification concernant les adolescentes sont assez sensiblement différents de ceux qui concernent les

adolescents. Cela témoigne sans aucun doute, parmi tant d'autres faits, de l'actualité du « malaise dans la civilisation » qui nous étreint et semble devoir s'accroître.

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)¹ et de nombreux autres observateurs travaillant dans l'éducation ou la santé, notamment, mettent en évidence des comportements et des difficultés qui attestent d'une dégradation de la santé mentale des moins de 25 ans. Le problème n'est pas spécifique à la France. **« Une récente enquête "Eurobaromètre" sur la santé mentale (octobre 2023) a mis en évidence la nécessité d'agir en la matière. Elle montre que 46 % des Européens ont rencontré un problème émotionnel ou psychosocial, tel qu'un sentiment de dépression ou d'anxiété, au cours des douze derniers mois. Une personne sur deux souffrant d'un problème de santé mentale n'a pas consulté un professionnel pour se faire aider. Déjà avant la pandémie de COVID-19, une personne sur six dans l'UE souffrait de problèmes de santé mentale. »**² On voit que la pandémie n'est pas le seul facteur en cause dans les difficultés relatives à la santé mentale des Européens. Par contre, le Covid a accru la détérioration de la santé mentale en général et mis en échec les réponses (accompagnements, soins) nécessaires. **« Le rapport "Panorama de la santé" de 2022 a montré que près d'un jeune Européen sur deux fait état de besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale et que la proportion de jeunes signalant des**

symptômes de dépression a plus que doublé dans plusieurs pays de l'UE pendant la pandémie. »³

La Commission européenne indique dans le même document qu'elle s'est saisie de cette question et envisage une « ***approche globale de la santé mentale, axée sur la prévention et multipartite*** ». Elle fonde cette approche sur le fait que « ***la santé mentale est intimement liée à de nombreux domaines d'action, tels que l'emploi, l'éducation, la recherche, la numérisation, l'urbanisme, la culture, l'environnement et le climat. Cette approche transsectorielle vise à mettre la santé physique et la santé mentale sur un pied d'égalité*** ». Ces derniers mots indiquent combien il est encore très difficile, dans les pays de l'UE qui comptent parmi les plus riches et surtout les plus instruits du monde, de considérer que la santé mentale mérite une attention égale à celle de la santé physique. En serait-on encore à subir le poids des représentations scientifiques du XIX^e siècle qui supposaient que ce que la dissection, le microscope ou l'analyse chimique ne mettaient pas en évidence n'existait pas ?

16. Corse : une visite papale qui laisse des traces

Golias, 16 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/16/corse-une-visite-papale-qui-laisse-des-traces/>

Comme prévu, la visite du pape François en Corse le 15 décembre 2024 laisse des traces dans les finances insulaires. Le diocèse d'Ajaccio a annoncé avoir dépassé le « **million d'euros de dons** » et avoir « **payé 40% des frais** » liés à l'organisation de l'événement depuis l'appel à la générosité lancé le 18 novembre dernier par l'évêque François-Xavier Bustillo. Interrogé sur le coût total de la visite, le vicaire général a assuré aux journalistes de France Inter ne « **pas encore** » le connaître et l'estime autour d'un million et demi d'euros. « **Il y a eu des centaines et des centaines de donateurs, du plus petit partant de 3 euros aux plus grands, donnant 20 ou 30 000 euros** », détaille l'abbé Constant, précisant que des promesses de dons sont toujours en cours et que la collecte dédiée restera encore ouverte « **pour quelques semaines** ». « **Aucun centime** » n'a été ponctionné « **sur les caisses du diocèse** », ajoute-t-il, rappelant que le diocèse a préféré « **miser sur la générosité des gens** ». Il semblerait que le diocèse tende à minimiser l'ampleur du trou restant à combler, toutes les estimations se rejoignant plutôt vers un coût total de deux millions d'euros. **Golias**

17. Compostelle : un chemin parfois dangereux

Golias, 1^{er} janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/01/compostelle-un-chemin-parfois-dangereux/>

Dans une enquête publiée le 11 novembre 2024, le quotidien britannique *The Guardian* s'intéresse à une facette méconnue du chemin de Saint-Jacques de Compostelle : le harcèlement et les violences vécues par de nombreuses femmes qui cheminent seules. « **Le harcèlement sexuel est endémique sur le Camino**, assure Lorena Gaibor, fondatrice de Camigas, un forum en ligne lancé en 2015 qui permet aux femmes pèlerines d'entrer en relation. **Cela semble très courant. Chaque année, nous recevons des témoignages de femmes qui subissent les mêmes choses.** » Une pèlerine de 25 ans raconte avoir croisé un homme qui se masturbait en la regardant, alors qu'elle traversait une forêt portugaise. La police portugaise a déclaré avoir reçu cinq signalements de pèlerines pour des faits d'exhibitionnisme depuis 2023. En octobre de la même année, un habitant des Landes avait agressé sexuellement une Danoise âgée de 37 ans. En mars 2024, deux

randonneuses suisse et française ont porté plainte après avoir subi des agressions sexuelles dans un gîte des Pyrénées-Atlantiques. Ces dangers avaient pour la première fois été mis en lumière en 2015, lorsqu'un Espagnol avait assassiné une Américaine de 40 ans après l'avoir attirée chez lui en plaçant de faux panneaux d'indications. Face à cette situation préoccupante, le gouvernement espagnol a lancé une campagne de sécurité en 2021 afin d'informer les femmes sur la façon de contacter les services d'urgence. Les patrouilles auraient également été renforcées afin de lutter contre tout type d'incident. **Golias**

18. Un archevêque anti-Trump à Washington

Golias, 21 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/21/un-archeveque-anti-trump-a-washington/>

Bien décidé à ne rien lâcher sur certains terrains, François a annoncé le 6 janvier 2024, à seulement quinze jours de l'investiture de Donald Trump à la présidence des États-Unis, la nomination de **Robert McElroy** comme nouvel archevêque de Washington. L'homme est connu pour son engagement en faveur des migrants et des populations marginalisées. Durant le premier mandat de Donald Trump, il

n'avait pas hésité à critiquer vivement les politiques migratoires de l'administration républicaine, qu'il jugeait incompatibles avec les principes de l'Évangile. Terre démocrate et hostile à Donald Trump, Washington trouve donc là un nouveau pasteur sur mesure. À presque 71 ans, Robert McElroy devrait occuper son siège à Washington pour environ quatre ans, une période qui coïncide avec la durée du mandat présidentiel de Donald Trump. **Golias**

19. Vers un délit d'abus spirituel

Golias, 12 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/12/vers-un-delit-dabus-spirituel/>

Après des décennies de déni, il semblerait que l'Église catholique se penche enfin sur la question des abus spirituels. Dans un communiqué du 25 novembre 2024, le cardinal Víctor Manuel Fernández, à la tête du dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF), a annoncé la création d'un groupe de travail pour étudier cette question. Ce nouveau délit serait appelé « **abus spirituel** », le dicastère estimant que l'expression « **faux mysticisme** », utilisée par certains canonistes jusqu'alors, est « **trop large et polysémique** ». Le droit de l'Église ne reconnaît pas de délit de « **faux mysticisme** », rappelle le cardinal Fernández. Actuellement,

dans les nouvelles normes d'investigation sur les phénomènes surnaturels, publiées en mai 2024, le recours au faux mysticisme est simplement considéré comme « **une circonstance aggravante** » des délits. Il s'agit donc désormais d'aller plus loin afin de prendre en compte, espérons-le, les abus de pouvoir, d'autorité et les dérives psycho-spirituelles. **Golias**

20. Abus sexuels : Luc Terlinden sans ambiguïté

Golias, 27 novembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/11/27/abus-sexuels-luc-terlinden-sans-ambiguite/>

En Belgique, la télévision diffusait en septembre 2023 la série documentaire *Godvertegen, les oubliés de Dieu* qui donne la parole aux victimes d'abus sexuels au sein de l'Eglise catholique. Depuis, l'institution belge est dans la tourmente. L'année dernière, 218 signalements d'abus sexuels dans le cadre d'une relation pastorale au sein de l'Église en Belgique ont été enregistrés contre 47 signalements seulement l'année précédente. Le 17 novembre 2024, lors d'une commémoration célébrée à la basilique de Koekelberg, l'archevêque de Malines-Bruxelles, Luc Terlinden, a reconnu sans équivoque l'échec de l'Eglise qui a

refusé de voir : « *Nous avons trop longtemps ignoré le mal parmi nous. Nous n'avons pas assumé nos responsabilités comme nous aurions dû le faire. Il a fallu trop de temps avant de reconnaître pleinement la souffrance et le traumatisme des victimes.* » Avant de mettre en avant, sans le nommer directement, le problème de la fonction sacralisée du prêtre ou de l'évêque : « *Lorsque la vulnérabilité est mal comprise et qu'un sentiment de toute-puissance prend le dessus, la porte est ouverte aux abus. C'est également ce qui s'est produit dans notre Église. Cela a conduit aux formes d'abus les plus horribles, commises par le clergé et d'autres responsables. C'est notre honte et notre humiliation.* » Une clarté dans le propos qui doit désormais devenir la norme. **Golias**
